

ACTION URGENTE

DEMANDEZ LA LIBÉRATION D'UN PHOTOGRAPHE CHINOIS

Du Bin, photographe et défenseur chinois des droits humains, est détenu actuellement car il est soupçonné d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public ». Les charges pénales qui pèsent sur lui sont liées à ses activités pacifiques en faveur des droits humains et il risque d'être torturé.

Du Bin, photographe, journaliste et écrivain de 41 ans, a réalisé récemment le documentaire intitulé *Above the Ghosts' Head: The Women of Masanjia Labour Camp*, qui expose au grand jour les actes de torture et les autres mauvais traitements infligés dans le camp de « rééducation par le travail » pour femmes de Masanjia. Arrêté à son domicile le 31 mai par une dizaine de policiers en civil, il est détenu actuellement au poste de police du district de Fengtai, à Pékin. Selon des sources crédibles, la police aurait perquisitionné et saisi des livres, des documents, ses ordinateurs portables et d'autres biens.

La police a laissé sur place une autorisation de perquisition et une autorisation d'interrogatoire. Datés du 1^{er} juin, ces deux documents avaient pour objectif, semble-t-il, de permettre le placement de Du Bin en détention administrative pour « trouble dans un lieu public », infraction mineure pour laquelle les autorités peuvent détenir une personne jusqu'à 15 jours. Toutefois, le 9 juin, la police de Fengtai a nié détenir Du Bin. Le 13 juin, lorsque des membres de la famille de cet homme se sont rendus au poste de police du district de Fengtai, des agents ont admis que Du Bin s'y trouvait, sans donner davantage d'informations.

Du Bin était détenu au secret depuis le 17 juin lorsque ses proches et deux avocats ont enfin pu lui rendre visite au poste de police. Des policiers leur ont alors expliqué que Du Bin était détenu depuis le 2 juin car on le soupçonnait d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public », ce qui constituait une infraction pénale passible d'une peine allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement (article 293 du Code pénal chinois). Cependant, ils n'ont pas indiqué sur quels faits ces accusations se fondaient. Ils ont aussi affirmé avoir suivi le Code de procédure pénale et envoyé à la famille de Du Bin une notification de placement en détention dans les 24 heures suivant l'arrestation. Pourtant, les proches de Du Bin assurent n'avoir rien reçu.

D'après les personnes qui lui ont rendu visite, Du Bin ne portait pas de traces de mauvais traitements et semblait avoir bon moral. Toutefois, le recours à la torture et aux autres formes de mauvais traitements contre des détenus est monnaie courante en Chine. Il a souvent pour objectif de punir des défenseurs des droits humains ou des militants politiques. Par ailleurs, la visite de la famille de Du Bin ayant été étroitement surveillée par des policiers, celui-ci n'a pas eu la possibilité de s'exprimer librement au sujet de son traitement en détention.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en chinois ou dans votre propre langue :

- priez les autorités de libérer Du Bin immédiatement et sans condition ;
- appelez-les à veiller à ce que, en attendant sa libération, cet homme ne soit pas victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements en détention, et à ce qu'il puisse entretenir des contacts réguliers avec sa famille et l'avocat de son choix.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 8 AOÛT 2013 À :

Directeur du bureau de la Sécurité publique de Pékin

Fu Zhenghua Juzhang
Beijingshi Gong'anju
9 Dongdajie, Qianmen
Dongchengqu
Beijingshi 100740
République populaire de Chine
Fax : + 86 10 65242927

**Formule d'appel : Dear Director, /
Monsieur le Directeur,**

Ministre de la Sécurité publique

Guo Shengkun Buzhang
Gong'anbu
14 Dongchang'anjie
Dongchengqu
Beijingshi 100741
République populaire de Chine
Tél. : +86 10 65283344 (en chinois
uniquement)

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

Premier ministre
Li Keqiang Guojiafuzhongli
The State Council General Office
2 Fuyoujie, Xichengqu,
Beijingshi 100017,
République populaire de Chine
Fax : +86 10 65961109 (via le
ministère des Affaires étrangères)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays (adresse à compléter) :

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DEMANDEZ LA LIBÉRATION D'UN PHOTOGRAPHE CHINOIS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Du Bin est journaliste, photographe et réalisateur de documentaires. Il a travaillé en tant que photographe pour le *Beijing Qingnian Bao* (Quotidien de la jeunesse de Pékin), journaliste d'investigation pour le *Gongren Ribao* (Quotidien des travailleurs) et photographe indépendant pour le *New York Times*. Depuis le début de sa carrière de journaliste, il y a 15 ans, il milite activement en faveur des droits humains. Il a notamment interviewé Chen Guangcheng, défenseur des droits humains atteint de cécité, en 2002 et couvert les manifestations de Wukan en 2011.

En 2005, Du Bin a écrit son premier livre, intitulé *Petitioners : Living Fossil Who Survived China's Rule of Law*, dans lequel il raconte les histoires des millions de personnes qui se rendent chaque jour à Pékin pour tenter d'obtenir réparation à la suite des injustices qu'ils avaient subies dans leurs villes respectives, ainsi que les violences, le traitement inique et même la mort, auxquels elles sont confrontées lorsqu'elles essaient de dénoncer la corruption qui sévit au niveau local. Depuis lors, Du Bin a publié plusieurs autres ouvrages traitant de divers sujets, notamment l'enquête sur des expulsions forcées violentes à Shanghai, les centaines de milliers de paysans morts de faim sous le régime de Mao Zedong et, plus récemment, la répression violente des manifestations en faveur de la démocratie organisées sur la place Tiananmen en 1989. Ses livres ont tous paru à l'étranger.

Après avoir suivi une pétitionnaire du nom de Liu Jie début 2006, Du Bin a recueilli des informations sur les violences qu'elles avaient subies en « camp de rééducation par le travail » dans la province de Heilongjiang (nord-est de la Chine). Il en a tiré un ouvrage en 2008. Avant d'être placé en détention en 2013, il avait projeté à Hong Kong et diffusé sur Internet son documentaire intitulé *Above the Ghosts' Head: The Women of Masanjia Labour Camp*, qui traite aussi des actes de torture et des autres mauvais traitements infligés dans les camps de « rééducation par le travail » en Chine.

Nom : Du Bin
Homme

AU 164/13, ASA 17/020/2013, 27 juin 2013